

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2016

Date convocation : 01/12/2016

Excusés - Absents : BOUSQUET Yves, JEAMBRUN Stéphane, DESSOLIERS Lydie, CAVALIE Fabienne.

1- Indemnité de conseil allouée au comptable public : M.DESCLAUX Pierre, nouveau trésorier à Carmaux depuis le 01/01/2016, il y a lieu de délibérer pour lui accorder l'indemnité de conseil que l'on verse aux comptables publics. Cette indemnité est calculée selon un barème fixé par l'Etat et selon le montant des dépenses de la collectivité. En 2015 cette indemnité était de 380 €. Accord à l'unanimité.

2- Ajustements crédits budgétaires : Il a été décidé d'acheter une sono pour la salle communale, le devis présenté par la SARL FALGAS s'élève à 2 644.80 €. Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédits, car cette dépense qui n'était pas prévue au budget 2016. Accord à l'unanimité.

3- Signalétique communale : La formalisation généralisée des adresses est terminée, la commande des panneaux est faite, livraison prévue pour la fin de l'année. Un devis a été demandé au chantier d'insertion « Trajectoires vers l'Emploi » de Carmaux pour effectuer la pose de l'ensemble des panneaux, il s'élève à 4 240 €, plus une estimation pour le matériel de 1 436 €.

Il est décidé de demander un devis de pose à M. Bousquet, de Sud-Ouest Signalisation, société qui nous fournit les panneaux, si trop cher, validation du devis ci-dessus.

Un article dans le BM informera les habitants de la commune, ainsi qu'un courrier qui leur sera adressé pour qu'ils viennent retirer leur n° de rue et prennent note de leur nouvelle adresse formalisée.

Les documents de communication aux organismes publics tels que SDIS, SAMU, Impôts, cadastre, sont prêts à être déposés sur la plateforme TIGEO, qui en assurera la diffusion.

4- Questions diverses :

***Extension halle et cloisonnement intérieur** : les critères d'attributions 2017 ayant été envoyés aux collectivités, nous pouvons déposer la demande de subvention pour les travaux de la halle sur la base du chiffrage présenté lors du dernier CM, le 10/10/2016.

***Eclairage halle partie pétanque –comité** : les 2 associations demandent à ce que cette partie de la halle soit mieux éclairée. Présentation du devis de la SARL FALGAS d'un montant de 2 680.07 € TTC.

Demander si possibilité d'avoir des lampes LED ? Peut-on envisager une participation de la Boule Tanusienne et du Comité des Fêtes à hauteur des 2/3 de la facture, le 1/3 restant à la charge de la commune ? Voir avec les associations.

***Lotissement de Puech Redon** : Actuellement 2 lots sont vendus et 4 réservés.

***Zone environnementale de Puech Redon**: Présentation d'un devis de Christophe SOLER de 2 203.20 € TTC, pour revaloriser l'arboretum qui est derrière le stade, qui date des années 1995. Un lien pourrait être fait entre la zone environnementale et l'arboretum. Il y a beaucoup de monde qui se promène par là. Accord à l'unanimité.

***Agence Postale Communale** : lecture du courrier adressé par M.CATHALA Xavier, Pôle projets évolution réseau de la Direction du Réseau La Poste, en réponse à la délibération du CM du 10/10/2016. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir par rapport au renouvellement en 2017 de la convention relative à l'APC.

***Bail emphytéotique** : pour le logement sis au 8 Place de l'Eglise (ancien presbytère) a été signé le 07 novembre 2016 pour une durée de 32 ans avec HABITAT SOCIAL PACT 81. Cela va permettre de réhabiliter ce logement ancien en deux logements indépendants (T3 et T4) et ainsi l'accueil de 2 familles à Tanus. C'est SOLIHA qui réalise les travaux en totalité et qui perçoit les loyers.

***Jumelage Pingbian-Tanus** : Une délégation chinoise est venue fin octobre sur notre territoire du Ségala, les visites ont été partagées entre Tarn et Aveyron, avec nos voisins du Naucellois. Cette visite courtoise et cordiale, s'est conclue par la signature à Tanus d'un projet de jumelage. En mars 2017, c'est une trentaine d'adhérents de VVV qui s'envolera pour le Yunnan pour finaliser les modalités de cet échange international.

***Timbre Viaduc du Viaur** : la mairie de Tanus a reçu l'aval de Phil@poste pour l'édition en 2018 d'un timbre poste à l'effigie du Viaduc du Viaur. C'est une belle récompense qui fait suite à la constitution d'un important dossier.

***Cérémonie des Vœux** programmée pour le dimanche 15 janvier à 11h00 à la salle communale

La séance est levée à 22h30

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

 